



Nous sommes là pour vous aider



N°51891#04

## Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2018-2019

Articles R. 531-1 à D. 531-12 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse de collège ?

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou qui sera inscrit au Centre national d'enseignement à distance (Cned).

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : appréciées selon le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016 du ménage du demandeur.
- 2) les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafonds de revenus à ne dépasser	15 048	18 521	21 993	25 466	28 939	32 412	35 884	39 357

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

#### ►► Comment faire votre demande de bourse de collège ?

**Pour les collèges publics**, la demande de bourse s'effectue en ligne sur votre compte Education nationale jusqu'au 18 octobre 2018. Renseignez-vous auprès du collège.

**Pour les collèges privés**, vous pouvez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college).

Vous remplirez ce document et y joindrez :

- votre avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016 ;
- un relevé d'identité bancaire (Bic/Iban) ;
- une procuration, si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, qui autorise le représentant légal de

l'établissement à percevoir pour vous la bourse attribuée à votre enfant. Cette procuration est disponible au secrétariat de l'établissement fréquenté par votre enfant.

**Vous remettez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

**Date limite nationale : 18 octobre 2018**

#### Pour les élèves inscrits au Cned :

Si votre enfant est inscrit au Centre national d'enseignement à distance, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, en adressant votre dossier, accompagné des pièces justificatives, pour le 31 octobre 2018 :

- au centre du Cned, Institut de Rouen, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général de collège  
Cned Institut de Rouen, BP 288, 76137 Mont-Saint-Aignan Cedex. Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure - tél : 02.32.29.64.00

- au centre du Cned, Institut de Toulouse, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) Cned Institut de Toulouse, 3 allée Antonio Machado, 31051 Toulouse Cedex 9 – Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ariège – tél : 05.61.02.05.01

#### POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant

ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college) et utiliser le simulateur de bourse en ligne

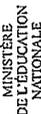


N°12539\*08

## Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2018-2019

Cadre réservé à l'administration

INE : \_\_\_\_\_ N° Etab : \_\_\_\_\_  
Date de dépôt du dossier dans l'établissement : \_\_\_\_\_



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

**Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises**

### 1 – Renseignements concernant les membres de la famille

**L'enfant pour lequel vous demandez la bourse**

Son nom : \_\_\_\_\_

Ses prénoms : \_\_\_\_\_

Fille  Garçon  Sa date de naissance : \_\_\_\_\_

**Vous-même**

Vous êtes : le père  OU la mère  OU le représentant de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

N° de tel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Situation de famille : marié(e)  pacsé(e)  en concubinage  séparé(e)  divorcé(e)  veuf(ve)  célibataire

**Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs**

Est-il : le père  ou la mère  de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Son adresse si elle est différente de la vôtre : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

### 2 – Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père  ou la mère  ou le (la) représentant(e) de l'enfant  certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts

**Date et signature :** \_\_\_\_\_

La loi punit quiconque se rend coupable de fautes ou de fausses déclarations (loi n° 68-590 du 31 juillet 1968, article 22).  
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'établissement ou du service académique dans lequel la demande est envoyée.

**Cadre réservé à l'administration**

Classe fréquentée par l'élève : \_\_\_\_\_

Pièces communiquées :  
Avis d'impôt sur le revenu :  oui  non  
Retlevé d'identité bancaire (RIB/CIBAN) :  oui  non  
Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé) :  oui  non

Montant de la bourse : \_\_\_\_\_ euros  
Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) : \_\_\_\_\_ euros  
Proposition du chef d'établissement (pour les établissements privés) : \_\_\_\_\_ euros  
Décision du service académique des bourses (pour les établissements privés et le CNED) : \_\_\_\_\_ euros

A REMETTRE AU SERVICE INTENDANCE AVANT LE 11 OCTOBRE 2018

## Documents à joindre obligatoirement

- La demande de bourse de collège, remplie et signée
- Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur de la bourse
- L'Avis d'imposition 2017 sur revenus 2016 au nom du demandeur de la bourse et celui de son concubin si demandeur en situation de concubinage

### Modèle de documents à joindre :

#### AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2016

Année	Catégorie
2016	Célibataire

DÉTAIL DES REVENUS  
 Total des revenus et abattements (2)  
 Abattement 10% et leur répartition (3)  
 Autres abattements, réductions (4)  
 Revenus après abattement (5)  
 Impôt sur les revenus après abattement (6)  
 Revenu imposable (7)  
 Coordonnées des étrangers non vous avec déclarés, le total de votre imposition habituelle recouvrée est de : \_\_\_\_\_  
 Montant des déductions (8) de (9)  
 Revenu fiscal de référence (10)  
 Revenu fiscal de référence (11)  
 Le montant des cotisations sociales (12)  
 Le montant des cotisations pour la déduction des cotisations étrangères (13)  
 La déduction des cotisations étrangères (14)  
 Le montant des cotisations sociales (15)

#### AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

(sur les revenus de l'année 2016)

**Vos références**

Numéro fiscal (vous) : \_\_\_\_\_  
 Numéro fiscal (conjoint) : \_\_\_\_\_  
 Numéro des déclarations et votre déclaration : \_\_\_\_\_  
 Revenu fiscal de référence : \_\_\_\_\_

Numéro FIP : \_\_\_\_\_  
 Numéro de vote : \_\_\_\_\_  
 Date de mise en recensement : \_\_\_\_\_  
 Adresse actuelle du tiers : \_\_\_\_\_  
 R DUPOND JEAN  
 138 RUE COEON  
 75005 PARIS

COLLEGE LUCIE AUJERAC

1 rue des Champs  
27730 RUEIL  
Tél : 02 32 26 64 10  
Fax : 02 32 26 64 18

## INFORMATION

Les dossiers de demande de **bourse nationale** ont été distribués ce jour à vos enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance.

Les familles souhaitant faire cette demande ont deux possibilités :

- Faire la demande en ligne site [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college)
- retourner le dossier ci-joint complété au service d'intendance **avant le 11 Octobre 2018**, pour vérification des pièces jointes.

Le service intendance est à votre disposition pour vous aider. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 32 26 64 10.

En cas d'avis favorable pour la bourse nationale, une bourse départementale vous sera également accordée , les barèmes d'attribution étant les mêmes.

Les dossiers qui seront réceptionnés **après le 18 Octobre 2018** ne pourront être pris en compte.

Signature du responsable légal.